

Fiche récapitulative

Licence professionnelle : LP13506B | Licence professionnelle Génie Civil Agencement bois



60
Crédits ECTS



Accréditation
Valable jusqu'au 31/08/2030

Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Ingénierie et construction bois en alternance option agencement (Dax)

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code NSF : 230 - Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Code RNCP : 40054 open_in_new

Date de dernière accréditation : 13/05/2025

Date de fin d'accréditation : 31/08/2030

Code(s) ROME :

- Dessinateur-projeteur / Dessinatrice-projeteuse en agencement [H2209]
- Conducteur / Conductrice de travaux [F1201]
- Technicien / Technicienne d'études en industrie du bois [H2209]

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Objectifs de la mention

La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

01/ Bureau d'études structure

02/ Management et conduite de travaux

03/ Economie de la construction

04/ Building Information Modeling

06/ Ingénierie et construction bois

07/ Maintenance et gestion des infrastructures

08/ Arts et métiers du bâtiment.

Objectif du cursus

Former des techniciens experts en Ingénierie et Construction Bois dotés d'une vision systémique en croisant les technologies innovantes et les savoir-faire dans le domaine de l'agencement bois. Le cursus en alternance et en partenariat vise à développer les compétences suivantes :

- Développer une approche systémique de la filière bois.
- Participer activement au renforcement de la compétitivité de l'entreprise.
- Élargir son champ de compétences dans les domaines technologiques innovants.
- Participer activement à la mise en oeuvre de toute procédure nécessaire au lancement et à l'accompagnement de projets innovants.
- Organiser et conduire le chantier de bâtiments bois de Haute Qualité Environnementale et Haute Technicité.
- Comprendre les enjeux majeurs d'une approche globale et environnementale des chantiers.
- Être capable de comparer les performances environnementales de solutions techniques.
- Participer à la conception des projets d'agencement bois.
- Interpréter les exigences législatives et réglementaires environnementales.
- Pratiquer la veille technologique et environnementale.
- Appréhender les relations qui existent entre la demande du client, le créateur du projet et l'entreprise chargée de sa réalisation.
- Concevoir et mettre en oeuvre les solutions technologiques d'éclairage, de confort acoustique, de confort et de performance thermique, de traitement de l'air et d'ergonomie de la circulation, dans le projet architectural d'agencement.

Il s'agit d'une formation « de terrain » faisant largement appel à l'expérience scientifique, technique ou professionnelle des enseignants, et valorisant à travers un mémoire de fin d'études la période en entreprise. Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence garantit à la fois une prise en compte des réalités régionales et une reconnaissance européenne à travers le grade Licence.

Métiers visés

- Technicien études de prix en agencement bois
- Projeteur d'études en agencement bois
- Chef de chantier en agencement bois
- Conducteur de travaux en agencement bois
- Responsable d'atelier d'agencement bois

Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam :

Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.

Poursuites d'études en apprentissage :

Des passerelles sont également possibles vers certains le Master et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du

Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroître ses chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOAD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).

Poursuites d'études spécifiques au cursus :

Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, de matériaux (bois), de productique (bois).

Compétences :

Se reporter à la fiche RNCP :

Prérequis

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP ou Bois (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : /> Renseignements et candidature

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le parcours.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP :

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :